Le département qui se réserve de poursuivre en justice quiconque tente de violer les droits de l'enfant et de la femme, appelle toutes les composantes de la société civile ainsi que les partis politiques à se mobiliser pour sensibiliser à la gravité de ce phénomène dans notre société. Dans ce communiqué, un appel au respect des lois organisant le mariage en Tunisie est, également, adressé aux familles.

Le ministère s'est dit étonné d'entendre pareilles déclarations d'un président d'un parti autorisé par la loi. « Lesquelles déclarations s'opposent aux principes républicains et aux droits de l'homme et reflètent clairement l'ampleur des violations physiques, sexuelles et morales ciblant, aujourd'hui, la femme et la jeune fille tunisiennes et ce, aussi bien dans l'espace public que privé».

Le ministère de la Femme appelle toutes les parties à faire preuve «de sens de responsabilité et de retenue dans leurs déclarations sur des sujets concernant la femme», notamment, en cette période transitoire afin d'éviter l'instrumentalisation de cette question et le détournement de l'opinion publique des dossiers majeurs dans le pays.

Source: http://fr.allafrica.com